



Formulaire de demande d'emplacement – Kermesse du 13 au 16 juin 2026

Formulaire à renvoyer au plus tard le vendredi 10 avril 2026 par mail
jeanne.vandegaart@aubel.be ou par courrier recommandé – à l'attention de
Madame VANDEGAART - Place Nicolai n°1 – 4880 AUBEL

1. Informations sur le demandeur :

Nom et prénom (si personne physique) :

Dénomination de la personne morale (le cas échéant) :

Nom du responsable de la gestion journalière (si personne morale) :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise (BCE) :

Type d'activité :

☐ Activité foraine

☐ Activité ambulante de gastronomie foraine

2. Genre d'attraction ou d'établissement :

Description de l'attraction ou de l'établissement gastronomique :

.....
.....

☐ L'attraction est à propulsion de personnes actionnée par une source d'énergie non humaine



3. Attestations à fournir :

- ☐ Preuve d'assurance en responsabilité civile
- ☐ Preuve d'assurance contre les risques d'incendie
- ☐ Certificat de conformité de l'attraction (si applicable) selon l'article 10 de l'arrêté royal du 18 juin 2003
- ☐ Attestation de conformité AFSCA (pour les établissements de gastronomie foraine sans service à table)

4. Déclaration sur l'honneur :

Je déclare sur l'honneur que les informations fournies dans le présent formulaire sont exactes et complètes.

Je m'engage à respecter les obligations légales et les règlements applicables à l'exercice de mon activité durant l'événement.

Fait à :

Le : ____ / ____ / ____

Signature du demandeur : _____

*Les emplacements seront attribués par le Collège communal, sur base des conditions d'obtention et des critères d'attribution prévus aux articles 4, 5 et 8.2 du règlement communal. Aucun raccordement à l'électricité ni à l'eau n'est prévu.

*Le tarif appliqué est celui fixé par le règlement communal relatif à la taxe d'occupation pour les loges foraines et loges mobiles en vigueur.